



Mairie de Lauzerte
5 Rue de la Mairie, 82110 Lauzerte
Tél : 05 63 94 65 14 - Fax : 05 63 94 65 84
Email : mairie@lauzerte.fr
www.lauzerte.fr

MARCHÉ DE PLEIN AIR

ANNÉE 2026

DEMANDE D'EMPLACEMENT

NOM Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse		
Numéro de téléphone	Portable :	Fixe :
Adresse mail		
Raison sociale		
Numéro SIRET		
Activité précise exercée		
Nature des produits vendus		

EMPLACEMENT		
Marché	SAMEDI MATIN Place des Cornières	MERCREDI MATIN Place du Foirail
Métrage nécessaire	Longueur : en ml	Longueur : en ml
Présence	☐ Année ☐ 1 ^{er} quadrimestre (janvier à avril) ☐ 2 ^{ème} quadrimestre (mai à août) ☐ 3 ^{ème} quadrimestre (sept. à déc.) ☐ Autre (à préciser) :	☐ Année ☐ 1 ^{er} quadrimestre (janvier à avril) ☐ 2 ^{ème} quadrimestre (mai à août) ☐ 3 ^{ème} quadrimestre (sept. à déc.) ☐ Autre (à préciser) :
Branchement électrique	☐ Petit consommateur (éclairage, CB, balance) ☐ Gros consommateur ⁽¹⁾ (camion, remorque boutique, rôtissoire, gaufrier, plaque de cuisson, etc.)	

PAIEMENT ET TARIFS DES DROITS DE PLACE ⁽²⁾		
Désignation / Formule	Marché du samedi	Marché du mercredi
Abonnement à l'année ⁽³⁾	☐ 0.75 € / ml x 47 semaines	☐ 0.75 € / ml x 47 semaines
Abonnement quadrimestre 1 ⁽⁴⁾	☐ 0.75 € / ml x 17 semaines	☐ 0.75 € / ml x 17 semaines
Abonnement quadrimestre 2 ⁽⁴⁾	☐ 1.50 € / ml x 17 semaines	☐ 1.50 € / ml x 17 semaines
Abonnement quadrimestre 3 ⁽⁴⁾	☐ 0.75 € / ml x 17 semaines	☐ 0.75 € / ml x 17 semaines
Journée (du 01/09 au 30/04)	☐ 1.00 € / ml / jour	☐ 1.00 € / ml / jour
Journée (du 01/05 au 31/08)	☐ 2.00 € / ml / jour	☐ 2.00 € / ml / jour

⁽¹⁾ Charges d'électricité : Paiement journalier ou forfaitaire selon la formule choisie (1 € par jour // 17 € par quadrimestre // 47 € par an)

⁽²⁾ Délibération n° D.2022-105 du 7 décembre 2022

⁽³⁾ Formule Abonnement à l'année | Forfaitaire : calculé sur 47 semaines (52 semaines - 5 semaines de congés)

Choix 1 : Paiement unique en début de période ☒

Choix 2 : Échéancier en trois paiements (janvier - mai - septembre) ☒

⁽⁴⁾ Formule Abonnement au quadrimestre | Forfaitaire : calculé sur 17 semaines (52 semaines ÷ 3 quadrimestres) Paiement uniquement en début de période

^{(3) (4)} Un abonnement vous engage. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence.

RENOUVELLEMENT ANNUEL DES EMPLACEMENTS

Un emplacement de titulaire est attribué pour une période d'une année civile. Il est reconductible chaque 1^{er} janvier après présentation des justificatifs professionnels obligatoires.

L'autorisation d'occuper un emplacement relève du pouvoir de décision du maire et se présente sous la forme d'un arrêté individuel.

Au-delà des congés autorisés déclarés dans la limite de 5 semaines/an et de 3 absences consécutives non justifiées, le titulaire est potentiellement susceptible de se voir retiré l'emplacement après avertissement.

JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS EN COURS DE VALIDITÉ À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Selon les cas :

1) Les commerçants non sédentaires doivent justifier de :

- ☐ La « carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante » en cours de validité et pour l'activité ambulante déclarée (ou certificat provisoire) ;
- ☐ Sont dispensés de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires les professionnels ayant leur habitation ou leur principal établissement sur Lauzerte ;
- ☐ Sont dispensés de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires les professionnels ayant un emplacement fixe sur le(s) marché(s) de Lauzerte *Formule abonnement à l'année depuis l'année 2023* ;
- ☐ Titulaire de la carte non présent sur le marché : soit extrait Kbis ou extrait RM mentionnant le conjoint collaborateur ou associé, soit bulletin de salaire datant de moins de 3 mois ou photocopie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF pour le salarié.

2) Les producteurs agricoles doivent justifier de leur qualité de producteurs :

- ☐ L'attestation d'affiliation MSA de l'année en cours.

3) Pour tous les professionnels :

- ☐ L'attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle pour participer à la vente sur le domaine public en cours de validité.

ABONNEMENTS AUX DROITS DE PLACE : JUSTIFICATIFS

1) Formule abonnement (année ou quadrimestre)

- ☐ Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- ☐ RIB

2) Adhésion au prélèvement automatique

- ☐ Document MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (*disponible auprès du placier ou à mairie@lauzerte.fr ou sur <http://www.lauzerte.fr/>*)

Je soussigné(e),, reconnait avoir pris connaissance de l'**Arrêté Municipal A-2022-127 du 9 Décembre 2022 portant Réglementation Des Marchés De Plein Air De Lauzerte** et m'engage à le respecter.

Fait à :

Signature :

Date : le / /

Remise du dossier « demande d'emplacement » par l'un des moyens suivants :

- Mail (justificatifs scannés, lisibles, format PDF) : mairie@lauzerte.fr
- Courrier : Mairie de Lauzerte - 5 rue de la Mairie - 82110 LAUZERTE
- Remise en main propre au placier